

VILLE D'EU
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Délibération N° 2026/40/DEL/8.9

Séance du 2 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six, le 2 mars à 19 h 15, se sont réunis à la salle Michel audiard, les membres du Conseil municipal de la Commune de EU, sous la présidence de M. Michel BARBIER Maire en session, par suite de la convocation faite par Monsieur le Maire dans le délai voulu par la loi.

Présents : M. BARBIER Michel, Mme BRIFFARD Claudine, M. GODEMAN Sébastien, Mme DUJEANCOURT Anne, M. LLOPEZ Laurent, Mme INZANI Béatrice, M. MARTIN Jean-Marie Adjoints, Mme DUNEUFGERMAIN Thérèse, Mme DOUDET Catherine, M. BOSCHER Emmanuel, Mme FIRION Isabelle, M. SEIGNEUR Pascal, Mme ROCHE Karine, M. VASSELIN Julien, M. RUELLOUX Samuel, M. DENEUFVE Gilbert, M. ADAM Hervé, Mme VANDENBERGHE Isabelle, Mme BOUQUET Marie Odile, M. ACCARD Stéphane, M. CARBONNET Yann, M. DUCHAUSSOY Joël, M. MANGEON Stéphen, Mme GAOUYER Marie-Françoise.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : M. DANJEAN Laurent par M. BARBIER Michel, Mme CHAVES Hélène par Mme BRIFFARD Claudine, Mme DELVAL Isabelle par M. ADAM Hervé, Mme THERIN Aurélie par M. GODEMAN Sébastien, M. NORBERT Jean par M. LLOPEZ Laurent.

Absent :

Le secrétariat a été assuré par : M. RUELLOUX Samuel.

Date de convocation : 24/02/2026	Nombre de Membres en exercice : 29
Nombre de Membres présents : 24	Nombre de pouvoirs : 5
Nombre de suffrages exprimés : 29	Votes pour : 29
Votes Contre : 0	Abstention : 0

Objet : SITE DU BOIS L'ABBE – CREATION D'UNE PRESTATION « ESCAPE GAME »

Dans le cadre de sa politique de dynamisation de l'offre touristique et culturelle, la Ville d'Eu, à l'initiative de son service archéologique, souhaite diversifier les activités proposées au public en créant une nouvelle prestation de type escape game (jeu d'évasion), accessible aux habitants, aux visiteurs et aux entreprises souhaitant développer des journées de cohésion (animation construction d'équipe).

Cette animation immersive, à vocation ludique et pédagogique, s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine communal et de développement de l'attractivité du territoire. Elle sera proposée tout au long de l'année selon des modalités d'organisation définies par les services municipaux compétents.

.../...

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

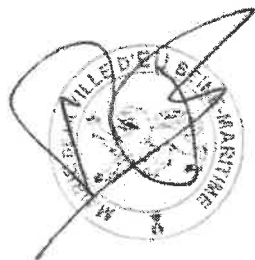
- approuve la création de la prestation « escape game »,
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Fait et délibéré en séance

Le Maire,
Michel BARBIER

Le secrétaire de séance,
Samuel RUELLOUX



A stylized signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines.